



Fédération
Française
du Sport
Adapté

Bretagne

Les Sportifs du Sport Adapté

Qui sont les sportifs
du Sport Adapté ?



Comment les identifier ?



Le Sport Adapté,
votre ressource en local



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Régionale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale
Bretagne



Le Sport Adapté, pour les personnes handicapées mentales et/ou psychiques

Sport et Handicap Mental Sport et Handicap Psychique

Une délégation du Ministère des Sports : la Fédération Française du Sport Adapté

La Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) a reçu **délégation du Ministère des Sports** pour le développement de la pratique des activités physiques et sportives des personnes handicapées mentales et/ou psychiques.

La Fédération est ainsi une **fédération multisports**.

Notre mission est de **permettre à toute personne en situation de handicap mental et/ou psychique, quelles que soient ses capacités et ses désirs, de pratiquer la discipline sportive de son choix dans un cadre favorisant son plaisir, sa performance, sa sécurité et l'exercice de sa citoyenneté.**

La Ligue de Bretagne du Sport Adapté (LBSA) est le représentant de la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) sur la région. Elle est composée des Comités départementaux ainsi que des clubs sportifs Sport Adapté de la Région.

Safia (entraîneur de l'équipe de France de Basket Sport Adapté):

« C'est vrai que pour des personnes lambda, de les voir évoluer sur un terrain de basket, ils vont dire : « mais il est pas handicapé, ou il a pas de difficultés. ». Les difficultés elles sont pas physiques. Ils vont bien jouer au basket, ils vont bien tirer au panier, ils vont bien défendre, ils vont bien courir, ça il y a aucun problème au niveau moteur. Mais c'est vraiment, par exemple pour le basket, c'est vraiment dans leur compréhension. »



Le public

Handicap Mental :

« L'expression « handicap mental » qualifie à la fois une **déficience intellectuelle** (approche scientifique) **et les conséquences qu'elle entraîne au quotidien** (approche sociale et sociétale).

Le handicap mental se traduit par des **difficultés plus ou moins importantes de réflexion, de conceptualisation, de communication, de décision, etc.**

Ces difficultés doivent être compensées par un accompagnement humain, permanent et évolutif, adapté à l'état et à la situation de la personne. C'est à la solidarité collective qu'il appartient de reconnaître et de garantir cette compensation. » UNAPEI

Exemple de handicap mental : déficience intellectuelle, trisomie, autisme, etc.

Handicap Psychique :

Correspond aux conséquences de **troubles relationnels de l'individu vis-à-vis de lui-même et de son entourage**. Il s'agit d'un **état durable ou épisodique** avec des périodes de rémission, avec ou sans altérations des facultés mentales. **Il peut apparaître à tous les âges de la vie.**

Exemple de handicap psychique : schizophrénie, bipolarité, paranoïa, etc.



Performance et handicap mental, c'est possible

Alioune, capitaine de l'Equipe de France de Basket Sport Adapté est un ancien joueur de Pro D2. Très performant sportivement, il peut par contre être en difficulté dans son quotidien. Par exemple les trajets inconnus sont délicats, se soigner de manière autonome est une difficulté.

La personne en situation de handicap mental ou psychique :

Qui est-elle ?

Nous considérons qu'un sportif peut relever du Sport Adapté à partir du moment où la personne présente des incapacités dans au moins deux des domaines de compétences cités ci-dessous.

Autonomie

- Lire et comprendre le sens d'un texte, d'un pictogramme, des couleurs
- compter et y donner du sens
- s'orienter dans un environnement nouveau ou inhabituel (trouver un gymnase, être capable de prendre le bus/train seul, se repérer dans un lieu collectif...)
- évaluer les situations de danger
- s'organiser dans les tâches de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, emploi du temps, etc.)
- Gérer ses émotions (efforts, conflits, frustration...)

Socialisation

- Identifier le rôle et les fonctions des acteurs qui l'entourent et son propre positionnement
- Intégrer et respecter les normes, règles, valeurs du club, du sport et de la vie en collectivité
- Tenir compte et s'adapter aux comportements des autres
- Se sentir responsable de ses actes (il est capable de s'excuser si nécessaire)

Communication

- écrire
- tenir une discussion cohérente par rapport au contexte
- utiliser à bon escient les codes sociaux dans la relation avec les autres (politesse, courtoisie, intimité...)
- mémoriser des informations, et de les restituer dans le bon contexte
- se concentrer et retenir les informations essentielles

Capacité de la Personne à

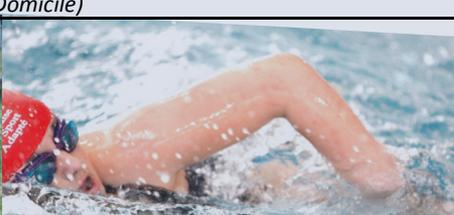
Motricité :

- Situer son corps dans l'espace (devant/derrière, droite/gauche, dessus/dessous)
- Adapter sa motricité, vitesse, intensité, précision du geste
- Prendre des informations diverses et variées sur l'environnement qui l'entoure et y adapte sa motricité
- S'autoévaluer

Quel est son contexte de vie ?

Une grande partie des personnes en situation de handicap mental ou psychique bénéficient de structures spécialisées ou d'accueils spécifiques.

	Jeunes	Adultes
Milieu Ordinaire	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration individuelle dans une classe ordinaire (avec l'aide d'une AVS) • Intégration collective dans une classe spécialisée (CLIS, ULIS, SEGPA, EREA) • En famille 	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en milieu ordinaire (avec une reconnaissance travailleur handicapé) • En famille
Structures Spécialisées	<ul style="list-style-type: none"> • EPSM (<i>établissement public de santé mentale</i>) • IME, IMPro (<i>Institut Médico Educatif</i>) • Hôpital de jour • ITEP (<i>Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique</i>) • MECS (<i>Maison d'Enfants à Caractère Social</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprise adaptée • ESAT (anciennement CAT) • Foyer de vie / Foyer occupationnel • Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) • Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) • Hôpital psychiatrique • Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM)
Services Spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> • CATTp (<i>Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel</i>) • CMP (<i>Centre Médico Psychologique</i>) • CAMPS (<i>Centre d'Action Médico-Sociale Précoce</i>) • CPEA (<i>Centre Psychothérapique pour enfants et ado</i>) • SESSAD (<i>Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • SAVS (<i>Service d'Accompagnement à la Vie Sociale</i>) • SAMSAH (<i>Service Médico-Social pour adultes Handicapés</i>)





La Ligue de Bretagne du Sport Adapté

La **Ligue de Bretagne du Sport Adapté** coordonne l'ensemble des activités sur la région (Activités Motrices, Activités de Loisirs, Sport Santé, Compétition, et haut niveau).

Un **calendrier de rencontres** sportives Sport Adapté est proposé au niveau départemental, régional et national sur de nombreuses disciplines.

Ces rencontres sont l'occasion de détecter des sportifs qui ont un profil de sportif de Haut Niveau au Sport Adapté.

Elle est l'**interlocuteur des pouvoirs publics et des instances régionales** (DRJSCS, Conseil Régional, ARS...), du CROS et des Ligues des autres fédérations sportives...

Nous sommes **votre ressource en région** pour toute information concernant l'accueil de personnes handicapées mentales ou psychiques dans des clubs sportifs et la mise en place de projets spécifiques.

Nous organisons des **formations** afin de contribuer à l'intégration et à l'accueil de ses sportifs dans des clubs ordinaire ou Sport Adapté.

Vous êtes un sportif, un parent ou un proche de personnes en situation de handicap mental, un club sportif qui souhaite intégrer ce public... Nous sommes disponibles pour répondre à l'ensemble de vos questions.



Ligue de Bretagne du Sport Adapté (L.B.S.A.)

20 Avenue Le Gorgeu

Bureau A35

29200 BREST

ligue.bretagne@ffsa.asso.fr

07 81 04 60 56